Parcs d'activités

Modifié le 29/07/24

Accessibilité, sécurité, qualité de vie et services disponibles sont au cœur de nos préoccupations s'agissant de l'aménagement des centaines d'hectares de parcs d'activités répartis sur la Métropole.

Notre volonté : gérer et développer notre portefeuille de parcs d'activités résolument novateurs et durables pour offrir aux entreprises désireuses de s'implanter ou de se développer sur la Métropole, une gamme d'offre foncière et immobilière diversifiée et adaptée à leurs attentes.

La Plaine de la Ronce

Situé sur le plateau Nord de la Métropole, le long de l'A28, à 10 minutes du centre ville de Rouen, les 100 hectares de la Plaine de la Ronce sont principalement dédiés à l'accueil d'activités tertiaires innovantes. Le parc d'activités qui s'étend sur les communes de Bois-Guillaume, Isneauville, Saint-Martin-du-Vivier et Fontaine-sous-Préaux, est l'un des projets de développement économique sur les plus ambitieux de la Métropole. Il devrait, à terme, permettre de créer entre 4000 et 8000 emplois. Il fait partie d'un programme économique ambitieux élaboré par la Métropole et ses partenaires, le Département de Seine-Maritime et la Région Haute-Normandie, pour lequel sont alloués au total plus de 130 millions d'euros jusqu'à 2013. Ce programme intègre également les zones d'activités du Madrillet pour les écotechnologies, de Seine Innopolis pour les technologies de l'information et de Rouen Innovation santé pour la biologie-santé...

Des services de grande qualité

La Métropole souhaite offrir la meilleure qualité d'accueil aux entreprises. L'ensemble du parc est notamment équipé en Internet très haut débit, auquel pourront se raccorder toutes les entreprises.

Des aménagements dans le respect du développement durable

Débutés en avril 2009, les aménagements réalisés par la Métropole sont aujourd'hui achevés. Ils s'intègrent dans une démarche de développement durable très ambitieuse :

- Accessibilité : Le parc bénéficie d'une accessibilité directe via l'autoroute A 28 et d'une desserte par la ligne de bus n°11.
- Les aménagements s'intègrent parfaitement avec l'environnement paysager des communes : vastes zones vertes, haies bocagères, massifs forestiers.
- Pour l'entretien des parcelles, la gestion différenciée est privilégiée. Il s'agit de laisser certains espaces en prairie d'aspect plus « champêtre ». Ce mode d'entretien permet de limiter les dépenses, de préserver la biodiversité en offrant des zones de refuge pour la faune et la flore et de protéger les ressources naturelles.
- Gestion des eaux pluviales à la parcelle pour prévenir les risques d'inondation

Des services correspondant aux besoins des entreprises et adaptés aux attentes des salariés :

- l'implantation de trois restaurants
- o un projet de crèche
- o quelques cases commerciales

Les chiffres de l'aménagement de la Plaine de la Ronce

- Surface totale : 100 hectares
- 165 000 m2 de locaux d'activités tertiaires
- entre 4000 et 8000 emplois attendus
- Coût de l'aménagement de la phase 1 (46 hectares) : 11,6 millions d'euros portés par la Métropole (5,9 millions d'euros), avec le soutien de la Région Haute-Normandie (3,7 millions d'euros) et du Département de Seine-Maritime (1,9 millions d'euros).
- Coût de l'aménagement de la phase 2 (14 hectares) : 3 millions d'euros. Démarrage des travaux prévu début 2014.

Projet cofinancé par <u>l'Union européenne</u>.

La Vente Olivier

Situé à l'entrée Sud Est de la Métropole, en lisière de la forêt du Rouvray, dans un cadre boisé exceptionnel, les 30 hectares de ce parc bénéficie d'une excellente accessibilité : directement relié à l'A 13 (Paris-Rouen-Caen), desservi par la rocade Sud et à terme par le contournement Est.

Voué à l'accueil des activités de services aux entreprises et industrielles sans nuisance, de nombreuses entreprises sont déjà implantées. Ce parc représente 850 emplois, avec environ 13 M€ d'investissements privés prévus.

La Vente Olivier propose une offre complémentaire à celle du Technopôle du Madrillet situé à proximité immédiate.

L'aménagement du parc a été réalisé conformément aux exigences d'un développement durable : chaque parcelle est bordée de noues végétales et d'espaces boisés de sorte que le caractère naturel du site soit préservé. Des liaisons douces ont également été prévues.

Le Parc tertiaire du Zénith

Face au parc expo et au Zénith, le parc du Zénith développe un concept innovant d'accueil d'activités tertiaires : cinq immeubles programmés, 12 000 m2 de bureaux, des espaces modulables, des formules immobilières diversifiées (location, acquisition...). Une très bonne accessibilité : A 13, voie rapide Sud III qui relie le parc du Zénith au centre ville en quelques minutes. Une desserte en transports en commun régulière.

Parc d'activités du Clos Allard

Situé en bordure de l'axe Sud et s'étendant jusqu'à la Seine, sur le territoire de la commune de Caudebec-lès-Elbeuf, le parc d'activités du Clos Allard est d'une superficie de 14 hectares. En cours de commercialisation avec plus de 5 hectares disponibles, il est accessible à toutes activités industrielles, à l'exception des entreprises de logistique.

Parc Les Coutures

Situé dans le secteur d'Elbeuf, sur les communes de Cléon et Freneuse, la Métropole souhaite aménager à des fins économiques près de 80 hectares sur la zone dite « Les Coutures ». Sa situation privilégiée en plein cœur d'un tissu économique dense et dynamique avec la proximité immédiate de l'usine Renault et les ZA du Moulin I, II, III et IV ainsi que sa desserte routière performante avec la RD7 et l'Autoroute A13 (axe Paris-Caen avec l'échangeur de Tourville-la-Rivière à 5 minutes) lui confèrent des atouts indéniables pour le développement d'activités économiques.

La Métropole a reconnu d'intérêt communautaire par délibération en date du 21 novembre 2011 les études préalables à l'aménagement de la ZAE « Front de RD7-Sous la Garenne » renommée depuis « ZAE Les Coutures ».

Ce projet figurant dans le Contrat de Métropole signé avec la Région le 18 février 2015, s'inscrit dans les perspectives de développement économique de la Métropole et de renforcement de l'attractivité de son territoire.

Les premiers aménagements sont prévus à partir de 2018.

En savoir plus

Parc d'activités du Moulin IV à Cléon

Situé sur le territoire de la commune de Cléon, le Parc du Moulin IV dispose d'une superficie d'environ 7 hectares. Ce parc accueillera des entreprises à vocation industrielle et de services à l'industrie.

En savoir plus

